

Les mutuelles

La naturopathie et les pratiques qui y sont associées ne sont actuellement pas prises en charge par la Sécurité Sociale. Néanmoins, de plus en plus de mutuelles (complémentaires santé) remboursent partiellement ou totalement ce type de consultations.

Pour cela, il suffit de transmettre une facture à la mutuelle.

À titre d'information, pour les usagers et les professionnels de la naturopathie, voici une liste non exhaustive des mutuelles prenant en charge ces pratiques. Cette liste sera actualisée le plus fréquemment possible. En ce sens et dans un esprit coopératif, n'hésitez pas à me faire part d'autres mutuelles qui, à votre connaissance, remboursent ce type de consultations afin de faire évoluer la liste.

A –

ABELA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie...) : jusqu'à 100 euros/an.

Site Web: <http://www.abela.fr/>

ADREA MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an (sous conditions).

Site Web: <https://www.adrea.fr/>

AG2R LA MONDIALE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an.

Site Web: <https://www.ag2rlamondiale.fr/>

ALLIANZ FRANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (acupuncture, chiropraxie...) : jusqu'à 25 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.allianz.fr>

ALPTIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, réflexologie...) : jusqu'à 25 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.alptis.org/>

AMAVIE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, acupuncture...) : 40 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: <http://www.amavie.org/>

AMELLIS MUTUELLE

Remboursement de consultations en en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, réflexologie, acupuncture...) : 40/50 euros/consultation – 5/6 consultations maximum/an.

Remboursement de compléments alimentaires, sur présentation de la facture laboratoires entre 300 et 500 euros par an, suivant le contrat

Site Web: <https://www.cosmico.fr/blog/compte-dadherent/niveaux-dadhesion/>

APIVIA (GROUPE MACIF)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 30 à 40 euros/consultation – 2 à 3 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.apivia.fr/>

APREVA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, réflexologie...) : jusqu'à 15 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.apreva.fr/>

APRIL

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an.

Site Web: <https://www.april.fr/>

ASETYS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture, Médecine Traditionnelle Chinoise...) : jusqu'à 500 euros/an.

Site Web: <https://asetys.fr/>

ASSURANCES PSI

Remboursement de consultations en médecine douce (naturopathie, phytothérapie...) : jusqu'à 35 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: <http://www.assurancespsi.fr/>

ASSUREMA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...) : jusqu'à 200 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.assurema.fr/index.htm>

AVIVA ASSURANCES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie...) : de 50 à 200 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.aviva.fr>

B –

BTP PRÉVOYANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie...) : de 80 à 120 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.mutuel-en-ligne.fr>

C –

CAP VERT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, sophrologie...) : de 125 à 240 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.mutuelle-capvert.com/>

CARDIF (BNP PARIBAS)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 80 à 200 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.cardif.fr/>

CCMO MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...) : jusqu'à 350 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.ccmo.fr/>

CEGEMA ASSURANCE (SWISS LIFE)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture...) : jusqu'à 200 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.cegema.com>

CHORALIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, homéopathie...) : jusqu'à 150 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.lelibrechoix.fr>

CIC

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie...) : 50 euros par consultation maximum 5 par an.

Site Web: <https://www.cic.fr/fr/banques/particuliers/assurances-CIC/couvrir-vos-depenses-de-sante/index.html>

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCE (PACIFICA)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 100 à 200 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.credit-agricole.fr/assurances/>

CRÉDIT MUTUEL

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 50 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.creditmutuel.fr>

E –

ECA ASSURANCES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 120 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.eca-assurances.com/>

EOVI MCD MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 120 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.eovi-mcd.fr/>

G –

GAN

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 90 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.gan.fr/>

GENERALI

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (réflexologie, ostéopathie, acupuncture...) : de 80 à 100 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.generalif.fr/>

GRAS SAVOYE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 110 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.grassavoie.fr>

GROUPAMA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 90 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.groupama.fr>

GROUPE HUMANIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 120 euros maximum/an.

Site Web: <https://humanis.com>

H –

HARMONIE MUTUELLES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 20 euros/consultation – 3 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.harmonie-mutuelle.fr>

I –

IPSELIA SUD-OUEST MUTUALITÉ

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, ostéopathie...) : 50 euros/consultation – 1 à 3 consultation(s) maximum/an.

Site Web: <http://www.sud-ouest-mutualite.fr/>

L –

LA COMPAGNIE DES FEMMES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, ostéopathie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...) : jusqu'à 350 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.comdesfemmes.com/>

LIBRE ASSURANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, ostéopathie, homéopathie, acupuncture...) : jusqu'à 35 euros/consultation – 10 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.libreassurances.fr/>

M –

MAAF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : jusqu'à 150 euros/ an – 3 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.maaf.fr>

MACIF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : jusqu'à 150 euros/ an.

Site Web: <https://www.macif.fr>

MALAKOFF MEDERIC

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture...) : en moyenne 35 euros par consultation

Site Web: <http://www.malakoffmederic.com/particuliers/sante/index.jsp>

MATH

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie...) : en moyenne 20 à 35 euros par consultation entre 2 et 5 séances par an

Site Web: www.math-prevaris.com

MATMUT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : de 30 à 60 euros/an.

Site Web: <https://www.matmut.fr/>

MFIF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture, ostéopathie, homéopathie...) : 50 euros/consultation – 8 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.mfif.fr/>

MGEN

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (acupuncture, ostéopathie, homéopathie...) : jusqu'à 150 euros/an.

Site Web: <https://www.mgen.fr/>

MILTIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...) : 25 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.mutuelle-miltis.fr/>

MNH

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : 20 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.mnh.fr>

MNT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : 160 euros/an.

Site Web: <http://www.mnt.fr/>

MUTUELLES DES PAYS DE VILAINE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, chiropraxie...) : 20 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: <http://www.mutuellepaysdevilaine.fr/>

MUTUELLE GÉNÉRALE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, homéopathie...) : jusqu'à 100 euros/an.

Site Web: <https://www.lamutuellegenerale.fr>

MUTUELLE VERTE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie ostéopathie, acupuncture, chiropraxie, homéopathie...) : 40 euros/consultation – 3 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.mutuelleverte.com/>

N –

NOVIA SANTE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, homéopathie...) : jusqu'à 240 euros/an.

Site Web: <http://www.novia-sante.fr/>

S –

SWISS LIFE PRÉVOYANCE ET SANTÉ

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...) : de 15 à 70 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.swisslife.fr/>

U –

UNÉO

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, acupuncture...) : jusqu'à 120 euros/an.

Site Web: <https://www.groupe-uneo.fr/>

V –

VIASANTÉ MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, chiropraxie, acupuncture...) : jusqu'à 160 euros/an.

Site Web: <https://www.mutuelle-viasante.fr/>

Source : syndicat des professionnels de la Naturopathie